

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Août 1889

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a assisté mardi 6 août, à la représentation de gala donnée à l'Opéra en l'honneur de S. M. le Shah. Une des loges les plus rapprochées de la loge officielle avait été réservée pour le Prince. La salle présentait un coup d'œil magnifique et elle renfermait tout ce que Paris possède en ce moment de plus élevé dans le monde officiel, l'armée, la science et les arts.

Pendant un entr'acte, le Président de la République a invité Son Altesse Sérénissime à venir dans la grande loge et l'a très affectueusement présenté au Shah avec lequel le Prince a causé quelques instants.

Le vendredi suivant, Son Altesse Sérénissime a rendu visite à S. M. le Shah.

Le Congrès de Géographie a nommé S. A. S. le Prince Héritaire Président du premier groupe. Les Vice-Présidents de ce groupe sont le Général Baron Kaulbars, délégué de la Russie, l'Amiral Magnassi, délégué de l'Italie, et un délégué de l'Angleterre.

M^{gr} l'Evêque de Monaco est arrivé au Château de Marchais le 8 de ce mois.

On lit dans la *Gazette de France* du 7 août :

Un des plus jolis et des plus gracieux pavillons de l'Exposition est celui de la Principauté de Monaco.

Entouré de fleurs et de plantes exotiques, il se dresse coquettement du côté du Palais des Beaux-Arts, non loin de la Seine.

Composé simplement d'un bâtiment flanqué de quatre tourelles, il est rempli de curiosités et de souvenirs rapportés par S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco, de ses voyages et de ses explorations.

Toute la construction est dans le goût italien ; la terrasse, les marquises, les arcades, les colonnettes et les galeries rappellent le style vénitien.

Les principaux produits exposés se composent de vins, d'huiles, de parfumeries, de plantes et de bois, mais l'exposé des recherches scientifiques du Prince constitue le principal attrait.

Les recherches du Prince portent sur trois points principaux :

Les études sur les courants (marche du courant du Gulf-Stream) ;

Les études zoologiques (la faune marine à la surface des océans et en eau profonde) ;

Les études sur l'alimentation des naufragés en pleine mer.

Une grande carte placée sur un des panneaux du pavillon marque les résultats des premières recherches qui ont été faites, grâce à des flotteurs laissés par l'*Hirondelle* dans sa marche et recueillis sur les différentes côtes d'Angleterre, de Norwège, de France, d'Espagne, de Portugal, du Maroc et des Antilles.

Les flotteurs trouvés par la marine française sont au

nombre de trente-quatre, exposés dans une vitrine spéciale.

Une partie seulement des travaux zoologiques accomplis par Son Altesse Sérénissime sont rangés dans les autres vitrines.

Les résultats de ces diverses campagnes ont été remarquables.

De nouveaux poissons ont été découverts ainsi que des mollusques de forme bizarre, inconnus jusqu'ici.

A la suite de pêches faites dans l'Océan Atlantique, le Prince a trouvé que les navigateurs ou les marins abandonnés sans vivres sur un canot pourraient, avec des lignes et des amorces artificielles, prendre une quantité suffisante de poissons pour prolonger leur existence jusqu'à ce que les secours puissent arriver.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 30 juillet, a condamné le nommé Joseph Margueri, né à Dronero, province de Cuneo (Italie), à six mois d'emprisonnement pour vol.

Nous apprenons la mort de M^{me} la maréchale Canrobert, née Mac Donald, décédée à Jouy-en-Josas, près Versailles, à la suite d'une maladie grave.

La maréchale, qui a habité Menton l'hiver dernier avec sa famille, sera très regrettée à Monaco où nous l'avons vue maintes fois assister aux offices à la Cathédrale, et aux concerts donnés à Monte Carlo.

Un phénomène astronomique assez rare s'est produit dans la soirée de mercredi dernier. La lune, dans sa marche autour de la terre, a passé, à 7 heures 17 minutes du soir, devant la planète Jupiter, et l'a occultée pendant une heure. L'immersion ou disparition de la planète s'est produite du côté est de la lune, derrière le bord non éclairé de son disque. L'émersion ou réapparition s'est faite du côté ouest lunaire, à 8 heures 12 minutes, temps moyen de Paris. Tous les satellites de Jupiter, au nombre de quatre, ont été successivement occultés.

De nombreux promeneurs ont pu observer ce phénomène des terrasses du Casino.

Les fêtes de la Saint-Roman ont été fort belles cette année. Elles ont commencé jeudi soir à la Cathédrale, où la cérémonie religieuse avait attiré une grande foule de fidèles, par l'audition du chant des litanies et d'un *Ave Maria* très remarquable de M. Vuidet, chanté par M^{lle} Clémentine Orenge et M. Aspluga.

M. Vuidet tenait complaisamment l'orgue en l'absence de M. Bouault, en congé.

Après le baisement des reliques par tous les membres de la Société des fêtes de la Saint-Roman, qui avaient à leur tête M. Adolphe Blanchy, leur président, le cortège, précédé de la Société Philharmonique et d'un immense drapeau aux armes Princières, a parcouru les rues de la ville en exécutant une retraite fort gaie qu'accompagnaient des porteurs de lanternes vénitienes ou *fiacole*, d'un très bel effet. Pendant ce temps, la place du Palais et celle de la Batterie s'illuminaient

de feux de Bengale, et des ballons lumineux s'élevaient dans les airs ; un concert instrumental, donné par la Société Philharmonique, et un bal d'enfants très animé, ont clos cette première soirée qui n'était que le prélude des fêtes proprement dites.

En effet, le lendemain dans l'après-midi, les réjouissances publiques, favorisées par un temps magnifique, ont tenu toute l'après-midi, sur la place du Palais et la place Sainte-Barbe, la population et de nombreux étrangers. Le jeu de la poêle, le duel à la fourchette, les courses en sac et autres divertissements ont fort amusé le public. Très intéressantes les courses de vélocipèdes. Cinq concurrents : MM. Alphonse Jacquain, de Nice ; Auguste Fourgeron, de Villeneuve-Loubet ; Clément Pietrasanta, de Nice ; Bouchon, de Nice ; Paoli, de Milan.

Les prix ont été gagnés dans l'ordre suivant :

1^{er}, 50 francs : M. Jacquain, parcours effectué en 14 minutes ;

2^e, 25 francs : M. Fourgeron, 15 minutes ;

3^e, M. Pietrasanta, 16 minutes ;

Course de lenteur. Quatre concurrents : MM. Bouchon, Fourgeron, Jacquain et Godeck, de Monaco.

1^{er} prix, 20 francs : M. Jacquain. MM. Bouchon et Godeck, tombés.

Pendant les jeux, la Société Philharmonique a fait entendre ses plus jolies harmonies, et le soir à 9 heures, un grand bal suivi d'une tombola comique, a terminé ces fêtes très agréables.

Nos compliments à MM. Louis Bellando et Henri Schultz, auteurs des deux ballons : le *Saint-Roman* et la *Tour Eiffel*, et à tous les autres membres du Comité pour l'excellente organisation de ces deux amusantes journées.

Après demain 15, dimanche 18 et dimanche 25 août continuation des soirées dansantes.

Pour la clôture des bals, le Comité donnera le 1^{er} septembre une fête de bienfaisance au profit des victimes de la catastrophe de Saint-Etienne et des familles des naufragés de l'*Ella* et des *Quatre-Frères*, du port de Saint-Malo.

M. le docteur Mougins de Roquefort, Consul de Monaco à Antibes, Conservateur du musée de cette ville, vient d'être nommé correspondant du Ministère de l'instruction publique.

Cette distinction est la juste reconnaissance des publications de M. de Roquefort sur l'histoire archéologique des Alpes-Maritimes, du Var et de quelques régions de la France, déjà honorées d'une médaille d'argent au congrès de Montbrison en 1885.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la maîtrise de la Cathédrale et l'orchestre exécuteront après-demain à 10 heures, la messe solennelle en si bémol composée par M. Gaston Vuidet, il y a deux ans, pour la fête de notre Auguste Souverain.

M^{me} Delahaye chantera, à l'Offertoire, l'*Ave Maria* de Cherubini, accompagnée par M. Lavagne, cor anglais.

Le nommé Papioni Sébastien, arrêté par la police de Monaco pour tentative de meurtre, commise le 7 juillet dernier à Eze, a été, vendredi, condamné par le tribunal correctionnel de Nice, à 10 mois de prison.

On a de mauvaises nouvelles cette année, en ce qui concerne la récolte des fruits.

Les abricots, les pêches, les prunes, les poires sont rares, quoique d'assez belle qualité, et se vendent à un prix relativement élevé.

La figue seule paraît devoir être abondante; mais la continuation de la sécheresse menace d'en compromettre la récolte.

La vigne est surtout éprouvée dans un grand nombre de régions. Les vignes qui ont la meilleure apparence ne produiront que les deux tiers de la récolte de l'année passée, qui a été d'ailleurs exceptionnelle; mais, en général, la vigne a beaucoup souffert du mildiou pendant les jours humides du mois de juin, qui en ont compromis la floraison.

Le raisin, comme les autres fruits, sera relativement cher cette année.

Le fruit est, pour les méridionaux, une excellente nourriture, qui a une influence très grande sur l'organisme. Mangé mûr, il vaut mieux que toutes les panacées; il conduit à la longévité, et c'est avec raison qu'un médecin a dit que l'usage quotidien du fruit lui enlevait plus de clients que les meilleurs soins et médicaments.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Les ravages causés par l'obus Hotchkiss de 47 millimètres qui, dernièrement, a éclaté à bord de la *Couronne* ont été véritablement effrayants.

On a constaté sur le corps des tués et des blessés jusqu'à quarante plaies.

Le directeur du service de santé se propose de tirer parti de ce malheureux événement et de rechercher, par une observation rigoureuse des traces laissées sur le navire, par les renseignements qu'il pourra obtenir des blessés, et par les constatations faites sur le corps des victimes, le maximum de dégâts que peut causer dans un groupe d'hommes l'explosion d'un de ces obus.

— L'escadre d'évolutions, composée des cuirassés *Formidable*, *Redoutable*, *Vauban*, *Duguesclin*, *Bayard*, *Milan*, *Flèche*, est arrivée sur notre rade à 5 heures du soir. Cette force navale commencera demain matin son ravitaillement.

— Dimanche, par un fort vent du nord-ouest, le sieur Comtoir, marin vétéran, monté dans son bateau le *Crac*, louvoyait pour sortir de la vieille darse, lorsqu'en virant de bord il chavira. Fort heureusement, le patron Bréziliac Mathieu observait, du carré du port, les manœuvres de cette embarcation de plaisance; il se porta immédiatement à son secours et, suivi de ses collègues Chaudet et Massonne Baptistin, puis de Couret François, employé aux subsistances de la marine, ils recueillirent sain et sauf le marin vétéran, qui se tenait cramponné à son bateau, et prirent ce dernier à la remorque pour le conduire à quai.

— En pratiquant des travaux de terrassement à la porte d'Italie, où on perce les fortifications afin d'ouvrir une seconde porte, on a découvert, à deux mètres cinquante de profondeur, une certaine quantité d'ossements humains.

Les tibias et les crânes, très bien conservés, sont d'une grosseur extraordinaire.

On a trouvé aussi, en parfait état de conservation, des pièces d'or aux millésimes de 1653 et 1772.

Fréjus. — M. l'abbé Barnieu, ancien supérieur du grand séminaire de Fréjus, ex-curé d'Hyères, ex-vicaire général de M^{sr} Jordany et chanoine titulaire de la cathédrale, vient de mourir après une longue maladie, contractée dans l'exercice de ses fonctions, qui l'avait rendu infirme. Pétri d'esprit et doué d'un talent hors ligne, les qualités de ce bon prêtre étaient rehaussées par une modestie incomparable et exemplaire. A l'époque qu'il était à la tête du clergé de la ville d'Hyères, M. le maréchal de Saint-Arnaud, qui était de ses amis, lui proposa

de le faire nommer évêque; mais, trop modeste pour accepter cette haute position, il refusa, disant qu'il y en avait de plus dignes que lui. M. l'abbé Barnieu était né à Toulon en 1811, il était donc âgé de 78 ans.

Cannes. — Il y a quelques jours, un pêcheur à la ligne se trouvait sur les rochers des Bancals, situés à l'ouest de l'île Saint-Honorat, lorsque tout à coup il vit sauter, à 50 mètres de lui, un énorme poisson de forme extraordinaire, qui vint s'échouer dans l'une des nombreuses criques qui entourent l'île. Ce poisson, ou plutôt ce monstre marin, mesure 5 m. 50 de long; sa circonférence atteint un développement de 5 mètres. Il possède un bec semblable à ceux des perroquets; sur le front sont placées deux défenses; les yeux se trouvent à un mètre de l'extrémité du bec.

Des marins qui ont vu ce monstre et qui ont fait autrefois la pêche à la baleine affirment n'avoir jamais rencontré un poisson semblable. Ces mêmes marins, de concert avec le patron de l'*Egide*, ont renfloué et remorqué ce poisson extraordinaire dans la calanque de Saint-Sauveur, où on peut le voir.

Nice. — Le 4 août, la société colombophile la *Brise* a clos le dressage et l'entraînement de ses pigeons par un dernier concours dont les résultats ont été excellents.

Partis à 6 heures du matin, par beau temps, de la gare de Nice, au nombre de trente-trois, ces gracieux et utiles messagers ont pris rapidement la direction du sud-ouest. A 8 heures 5 minutes, trois pigeons se présentaient au colombier de la rue Lamalgue et successivement tous les autres à quelques minutes d'intervalle. La moyenne de la vitesse des pigeons a été de 992 mètres à la minute. Leur arrivée dans les différents colombiers a permis le classement suivant : *Prix offerts par le Conseil général et M. Mazet.* — 1^{er} prix : Pigeon n° 3 81-105, à M. Bayolle, pharmacien; 2^e prix : Pigeon n° 4, à M. Fabre, instituteur; 3^e prix : Pigeon n° 13, à M. Verignon, directeur du mess des officiers; 4^e prix : Pigeon n° 7, à M. Ollivier, débitant de tabacs, tous du Mourillon.

Constatons que cette société, tout nouvellement créée, a déjà fait un concours sur Marseille et vient de démontrer par ce concours sur Nice qu'elle était prête à rendre d'utiles services à la défense du pays.

— De l'arrêté préfectoral relatif à la chasse dans le département des Alpes-Maritimes, nous extrayons le paragraphe suivant, dont les termes seront approuvés par tous ceux qui comprennent la nécessité de protéger les oiseaux :

Il est expressément défendu de prendre ou de détruire les nids d'oiseaux de pays, leurs œufs et leurs couvées, dans les bois domaniaux, communaux ou des particuliers, dans les haies, buissons, sur les arbres des promenades et chemins, sur toutes les propriétés publiques ou privées, closes et non closes, autres toutefois que celles attenantes à une habitation et entourées de clôtures continues et faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins. On rappelle que l'art. 11 de la loi du 3 mai 1844 punit d'une amende de 16 à 100 francs ceux qui auront contrevenu à la défense qui précède et que, aux termes de l'art. 28 de la même loi, le père, la mère, le tuteur, les maîtres et commettants sont civilement responsables des délits de chasse commis par leurs enfants mineurs, pupilles, domestiques ou préposés.

Ne sont pas compris dans la prohibition du présent article les oiseaux nuisibles désignés en l'article 6 de l'arrêté permanent et tels que pies et oiseaux de proie.

— M. Henri Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, est nommé correspondant du ministère de l'instruction publique.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Je ne connais rien de plus pénible que l'existence d'un souverain qui voyage sans avoir eu la précaution de conserver le plus strict *incognito*. La seconde semaine que le Shah de Perse a passée à Paris n'a été qu'un continuel « surmenage » et une page entière de ce journal ne suffirait pas pour faire le compte rendu complet de cette seconde partie du séjour de notre hôte royal. A différentes reprises, le souverain persan a, d'ailleurs, secoué le joug des programmes officiels. Sans prévenir personne, il a donné l'ordre à son landau d'aller à

Enghien; arrivé au bord du lac, il est monté en canot et s'est fait conduire à Saint-Gratien, chez la princesse Mathilde, qui ne l'attendait pas; il lui a fait une longue visite et lui a dit qu'il n'avait pas voulu quitter Paris sans la revoir, tant il avait conservé un bon souvenir de l'accueil qu'elle lui avait fait lors de son précédent voyage en France.

Les représentations de *gala* ont assez peu amusé le Shah, qui n'a que médiocrement apprécié les beautés du ballet la *Tempête*, à l'Opéra. Il a même dit un mot typique à M. Ritt, qui lui faisait les honneurs du grand escalier :

— C'est beau, n'est-ce pas, Sire? lui dit le directeur de l'Opéra.

— Oui, beau, répondit le monarque en tordant sa moustache... beau, mais déjà vu!

La fête qui lui a fait le plus de plaisir a été celle qui a été donnée en son honneur par M. Spuller, ministre des affaires étrangères. Dans sa partie musicale comme dans sa partie chorégraphique, elle sortait du cadre solennel et un peu banal des solennités anglaises. Elle a été un repos pour le Shah de Perse. M. Spuller sait tirer le meilleur parti du bel hôtel du quai d'Orsay, de ses vastes salons du rez-de-chaussée donnant sur le quai et sur de vastes jardins, de sa superbe salle de bal qui se transforme si facilement en salle de théâtre, de sa salle à manger où cent cinquante convives peuvent prendre place. Toutes les fêtes qu'il donne sont incomparables et ont un éclat qui n'est pas sans rendre jaloux, m'a-t-on dit, certains de ses collègues du Cabinet. M. Spuller est, d'ailleurs, un prodige, et il est de ceux qui sortent du pouvoir plus pauvres qu'ils n'y sont entrés.

L'inauguration de la nouvelle Sorbonne, une des merveilles de l'art architectural, a été le prélude d'une série de fêtes offertes par les étudiants de Paris aux étudiants de la province et de l'étranger. Toute la jeunesse des écoles se promène avec ses bérêts, et guide à travers la ville et ses divertissements, des étudiants étrangers avec casquettes et bonnets bizarres. C'est très décoratif.

Une soirée de gala a été donnée à l'Opéra en l'honneur de ces jeunes hommes des universités d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, d'Autriche, etc. Les universités allemandes seules n'ont pas été invitées; il y a dix-huit mois, elles ont donné une fête à Heidelberg sans inviter les étudiants français.

Rien de plus curieux que la salle de l'Opéra pendant cette soirée. Les bérêts noirs de nos étudiants se mariaient aux casquettes blanches des Belges et des Hollandais, aux bonnets à plumes et aux écharpes des Hongrois, qui avaient ceint leurs sabres, aux bonnets carrés des étudiants d'Oxford et de Cambridge, qui portaient une robe noire à parements violets. Les interprètes de *Guillaume Tell* ont été vivement applaudis, et M. Carnot, à son entrée, a été l'objet d'une chaleureuse ovation. Ce qui a été surtout saisissant, c'est le chant de la *Marseillaise*, magistralement interprété par Melchisédech.

Le ministre de l'instruction publique, M. Fallières, a donné, en l'honneur des délégations des étudiants étrangers, un dîner et une réception. Les toasts les plus fraternels ont été échangés devant deux grands buffets dressés, l'un à l'intérieur des salons, et l'autre au milieu du jardin magnifiquement éclairé *a giorno*.

La municipalité de Paris a reçu également les étudiants français et étrangers à l'hôtel de ville, dont l'aspect extérieur et intérieur était féérique. Quatre orchestres et trois buffets. On s'écrasait littéralement autour de l'orchestre de M. Danbé lorsqu'il a exécuté le *Choral de Lutèce*. M. Pasteur, en traversant les salons, a été accueilli par des ovations répétées.

Dans la journée, les délégations des étudiants, bannières en tête, étaient allées lui rendre visite à l'Institut Pasteur. Tous les porteurs de bannières étaient venus se ranger en demi-cercle au bas du perron principal. M. Chaumeton, président de l'Association des étudiants français, a prononcé une allocution très émue, à laquelle M. Pasteur a répondu aux applaudissements frénétiques des assistants. Toutes les bannières, à la fin du discours, se sont inclinées devant lui; puis chacun des délégués est venu lui serrer la main et le saluer au nom de l'Université qu'il représentait.

N'oublions pas la visite des étudiants à la tour Eiffel, leur banquet sur la première plate-forme et une grande fête de nuit qui leur a été offerte à Meudon.

La longue série de fêtes officielles à laquelle nous venons d'assister sera prochainement close. Les diplomates et le monde officiel commencent à partir en villégiature.

M. et M^{me} Charles Floquet sont à Royat. M. Lockroy s'est installé au Havre avec sa famille. L'ambassadeur

de Russie, M. le baron de Mohrenheim, est à Royat. L'ambassadeur d'Espagne est à Biarritz avec sa famille. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Lytton, est à Luchon. D'ici quelques jours, l'ambassadeur d'Autriche ira rejoindre sa famille à Bergeaz, sur le lac de Constance. On annonce également les départs prochains du général Menabrea, ambassadeur d'Italie, et du comte de Moltke, ministre du Danemark.

Le monde littéraire a fui également l'Exposition. M. Sardou est à Marly. M. Alexandre Dumas est à Puy; il est à la veille d'aller suivre un traitement contre le rhumatisme aux eaux de Dax. M. Reyer est à Marlotte, où il achève l'orchestration de *Salambô*. M. Lalo fait le tour du lac de Genève. M. Saint-Saëns est à Saint-Germain. M. Richepin termine le dernier acte du *Mage* à Saint-Honoré-les-Bains. M. Ambroise Thomas est allé visiter les cinq îles qu'il possède en Bretagne, et M. Verdi suit une cure rigoureuse aux eaux de Torbino.

Les réunions mondaines ont complètement cessé. Il y avait cependant une nombreuse assistance et des toilettes brillantes au lunch que M^{me} Bianchi a donné dans son magnifique hôtel de la rue Jean-Goujon, après le mariage religieux de sa fille, M^{lle} René Bianchi, avec M. Adrien Fleury, capitaine de chasseurs d'Afrique, fils du général Fleury. Les témoins étaient, pour le marié, le général de Miribel et le général Verdier; pour la mariée, le marquis de Beaumont et le baron Eschassériaux.

On annonce le prochain mariage de la princesse Sophie d'Arenberg avec son cousin germain, le prince Jean d'Arenberg. Les d'Arenberg sont des princes médiatisés d'Allemagne, dont une branche s'est fixée en Belgique et l'autre en France. Le chef de la branche française est le prince d'Arenberg, député du Cher, vice-président du Jockey-Club.

M^{lle} de Grenaud de Saint-Christophe épouse M. Dimitri Stanziouff, secrétaire bulgare du prince Ferdinand. La fiancée est dame d'honneur de la princesse Clémentine.

La cérémonie nuptiale aura lieu au château d'Ebenthal.

En visitant à nouveau le pavillon de Monaco, à l'Exposition, nous avons déposé notre obole dans un tronc pour les familles des naufragés de l'*Ella* et des *Quatre-Frères*.

Au-dessus du tronc est une lettre autographe de M. Pierre Loti invitant à donner, les visiteurs qui s'empres- sent de répondre à cet appel, et en louant S. A. S. le Prince Héritaire de la pensée humanitaire qu'il a eue.

Le pavillon de Monaco, qui est une des curiosités de l'Exposition, est très fréquenté, et la collecte ne peut manquer d'être fructueuse.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On a signalé la fabrication, à Toulouse, de faux billets de banque de mille francs.

Que le public se rassure. Les contrefacteurs ont été immédiatement arrêtés et leur matériel saisi.

Les faux billets sont imprimés sur un papier gros, plus épais que celui des vrais billets. L'impression est lourde et baveuse. Le filigrane est obtenu par un gaufrage du papier. Bref, la confusion entre ces faux billets et ceux de la Banque est presque impossible.

On a mis longtemps à s'apercevoir que la charpie de linge avait des inconvénients et qu'elle pouvait être avantageusement remplacée par la charpie... de bois, c'est-à-dire par la sciure.

Seulement, toute sciure n'est pas utilisable. Il faut une sciure de bois ordinaire, c'est vrai, mais naturellement dépouillée, par un scrupuleux tamisage, de tous les petits fétus pointus, de toutes les échardes anguleuses qui s'y peuvent rencontrer.

Il suffit d'humecter cette sciure d'une matière médicamenteuse antiseptique (eucalyptol), acide phénique, acide pyroligneux, bichlorure de mercure, etc. On l'emploie ensuite à l'état humide ou à l'état sec, suivant les cas.

Dans les cas de fracture avec déchirure des chairs, la sciure rend un service double : elle absorbe les liquides de la plaie et sert, en guise d'appareil, d'auge, à maintenir l'immobilité du membre blessé, qui repose sur elle sans fatigue.

Ajoutez qu'elle est d'un maniement facile et qu'il est plus aisé de remplacer quelques poignées de cette substance,

une fois souillée de sang et de pus, que de refaire un bandage entier et de remettre de la ouate ou de la charpie.

Nous avons le papier de bois, le sucre de bois, la laine de bois. Tout en bois, alors !

Trois Viennois, qui sont venus d'Autriche à Paris en brouette, se sont promenés dans l'Exposition.

Ils traînaient devant eux leur brouette, ornée de deux drapeaux français et d'un drapeau autrichien, avec une petite tour Eiffel au-dessus et un écriteau portant ces mots :

De Vienne à Paris en 30 jours

Les brancards sont enguirlandés de rubans bleus, blancs et rouges, et la brouette couverte de fleurs, que domine un bouquet aux couleurs françaises, qui leur a été donné à Strasbourg et qu'ils conservent précieusement.

Une grande course de ballons aura lieu à Bruxelles samedi. Le point d'atterrissage sera Paris, et le gagnant sera celui qui prendra terre le plus près de la tour Eiffel. Il y aura quatre prix donnés par la municipalité, qui fournit en outre à chaque concurrent le gaz qui est nécessaire au gonflement de son aérostat.

VARIÉTÉS

La Lanterne magique et la Fantasmagorie

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

La fantasmagorie consiste à faire apparaître un objet qui de petit ou de grand, de brillant ou de sombre qu'il paraît d'abord, grandit ou diminue, s'assombrit ou s'éclaircit, sans que le spectateur puisse se rendre compte de la façon dont se produit le phénomène.

La dimension plus ou moins grande de l'image s'obtient en plaçant la lanterne sur un chariot dont les roues sont garnies de drap pour en assourdir la marche, et en le faisant avancer ou reculer selon qu'il s'agit de grandir l'image ou de la rendre plus petite. Afin de rendre l'illusion plus complète, il est préférable de faire glisser l'appareil sur des rails qui empêchent les soubresauts et le maintiennent toujours perpendiculairement à la toile. Quant aux effets d'intensité lumineuse, ils se produisent à l'aide d'un diaphragme (*œil de chat*), placé devant l'objectif, et qu'on ouvre et referme pour laisser sortir de l'instrument une quantité plus ou moins grande de lumière.

Le plus souvent, on fait usage, pour la fantasmagorie, de plusieurs lanternes ou d'un appareil à cônes multiples, afin de pouvoir faire passer sans interruption devant les spectateurs la série de tableaux qu'on doit leur montrer. Ces effets sont impossibles à obtenir avec une seule lanterne, parce qu'on est obligé, à chaque changement de tableau, de laisser l'écran en pleine lumière, ou bien, ce qui ne vaut guère mieux, de fermer l'objectif de l'appareil. Le plus grand avantage que présente l'emploi de plusieurs instruments, c'est de permettre la production de vues *polyoramiques* dans lesquelles le jour succède à la nuit, l'hiver à l'été, la tempête au temps calme, etc., etc. On peut encore, lorsqu'on possède plusieurs lanternes, animer les paysages et donner à ce genre de récréation un intérêt beaucoup plus grand. C'est ainsi que, jadis, nous avons vu représenter au théâtre *Séraphin*, des fontaines avec eau jaillissante, des incendies avec mouvement de flammes, des églises où l'on faisait des processions, des paysages où l'on voyait passer des voitures, des bateaux, un ballon, un train de chemin de fer, etc., etc.

Pour obtenir ces résultats, il faut disposer les lanternes de façon à ce que leurs lumières respectives convergent vers le même point de l'écran, autrement dit que les disques lumineux qu'elles forment se confondent exactement les uns avec les autres.

Chaque lanterne étant donc pourvue d'un diaphragme, on commence par les fermer tous, puis on place, par exemple : dans la première, un tableau représentant un paysage vu en hiver, dans la seconde, le même paysage vu en été, enfin dans la troisième, encore le même paysage, mais vu au clair de lune. Au lever du rideau, on fait apparaître sur l'écran le premier tableau, puis insensiblement, tandis qu'on ferme le diaphragme du premier appareil, on ouvre celui du second et le paysage d'été succède à celui de l'hiver; on fait de même apparaître le troisième en éteignant le second, et l'on obtient ainsi une suite de transformations d'un effet saisissant et très récréatif.

La fantasmagorie date du XVIII^e siècle, et c'est à Robertson que l'on doit le plus grand nombre de perfectionnements apportés à cette branche de l'optique.

« L'éclat que ces séances produisirent à Paris sous la Révolution, dit M. Marion dans son livre intitulé : *Les Merveilles de l'Optique*, est peut-être unique dans l'histoire; il dépasse le mystérieux enthousiasme que Cagliostro et Mesmer avaient su éveiller autour de leur nom. L'esprit dans lequel agissait ce physicien était tout opposé au leur, et loin de chercher à repandre l'obscurité autour de

ses actions, il s'efforçait au contraire d'établir, aux yeux de tous, l'absence de toute cause occulte et l'action seule de procédés scientifiques. »

C'est au commencement de germinal an VI (mars 1798), que Robertson donna au pavillon de l'Echiquier ses premières séances; plus tard, il s'établit dans l'ancien couvent des Capucins, près de la place Vendôme, où il obtint un succès exorbitant. La salle du théâtre, à laquelle on n'arrivait qu'après avoir parcouru de longs couloirs sombres, éclairés par des lampes sépulcrales, était tendue de noir et ornée d'images lugubres qui impressionnaient vivement l'esprit des spectateurs déjà peu rassurés.

Au début de la séance, Robertson, l'air grave et inspiré, prévenait le public qu'il allait lui faire voir des choses étranges, et le conjurait de s'armer de courage. Son discours terminé, on éteignait les lumières et, après quelques moments d'attente, au milieu du plus grand silence et de l'obscurité la plus profonde, au bruit du tonnerre et de la pluie, d'une cloche funèbre évoquant les ombres des trépassés, apparaissait une figure, d'abord petite, qui s'approchait à pas lents et s'élançait tout à coup vers les spectateurs, dont la plupart poussaient des cris d'effroi et reculaient d'épouvante.

Nous extrairons quelques passages d'un article de Poultier, où cet écrivain satirique donne le compte rendu de l'une des séances du célèbre thaumaturge :

« ... Citoyens et Messieurs, dit Robertson, jusqu'ici je ne vous ai fait voir qu'une ombre à la fois; mon art ne se borne pas à ces bagatelles; ce n'est que le prélude du savoir-faire de votre serviteur. Je puis montrer aux hommes bienfaisants la foule des ombres de ceux qui, pendant leur existence, ont été secourus par eux; réciproquement, je puis faire passer en revue aux méchants les ombres des victimes qu'ils ont faites.

« Robertson, ajoute Poultier, fut invité à cette épreuve par une acclamation presque générale; deux individus seulement s'y opposèrent, mais leur opposition ne fit qu'irriter les desirs de l'assemblée.

« Aussitôt, le fantasmagoricien jette dans un brasier le procès-verbal du 31 mai, celui des massacres des prisons d'Aix, de Marseille et de Tarascon, un recueil de dénonciations et d'arrêts; une liste de suspects, la collection des jugements du tribunal révolutionnaire, une liasse de journaux démagogiques et aristocratiques, un exemplaire du *Réveil du Peuple*; puis il prononce, avec emphase, les mots magiques : *Conspirateurs, humanité, terroristes, justice, jacobins, salut public, exagérés, alarmistes, accapareurs, girondins, modérés, orléanistes*.... A l'instant, on voit s'élever des groupes couverts de voiles ensanglantés; ils environnent, ils pressent les deux individus qui avaient refusé de se rendre au vœu général et qui, effrayés de ce spectacle terrible, sortent avec précipitation de la salle en poussant des hurlements affreux.... L'un était Barrère, et l'autre Cambon.... »

Les appareils de projection permettent encore de reproduire certains phénomènes d'optique aussi curieux qu'intéressants, et de les rendre visibles à tout un auditoire. C'est ainsi qu'on est arrivé à projeter sur un écran les merveilleux effets produits par le *kaleïdoscope* de sir David Brewster. On sait en quoi consiste cet instrument : un tube de métal ou de carton, dans lequel on a fixé longitudinalement deux miroirs faisant entre eux un angle de 30 degrés, est fermé, à l'une de ses extrémités, par deux disques de verre, transparents et parallèles. Le verre extérieur est dépoli, et, entre les deux, se trouvent de petits morceaux de verre ou des fragments informes, diversement colorés. Lorsqu'on regarde par la petite ouverture ménagée à l'autre extrémité du tube, on voit une figure symétrique plus ou moins originale produite par les images multiples, et plusieurs fois réfléchies par les miroirs, des fragments placés entre les deux disques de verre.

Pour projeter ces images sur un écran, il suffit d'ajuster un tuyau d'une lanterne de projection un tube muni de deux glaces longitudinales, faisant entre elles un angle de 30 degrés, de disposer ensuite en avant de ce tube une lentille objective, et de placer dans la coulisse de la lanterne un petit châssis mécanisé, analogue à ceux dont on se sert pour les chromatopes, mais dont les disques peints sont remplacés par deux disques de verre entre lesquels on a introduit des fragments colorés de verre ou de tout autre objet translucide.

La réussite de cette expérience exige quelques soins. Il importe, pour obtenir de beaux effets, de placer le point lumineux un peu au-dessus du centre de la lentille qui condense la lumière sur les disques, et de tourner légèrement le tube du kaléïdoscope, soit à droite, soit à gauche, s'il vient à se produire des ombres sur l'image projetée. Enfin, il est indispensable de mettre parfaitement au foyer la lentille qui fait fonction d'objectif.

De même que pour le kaléïdoscope, il est facile d'adapter aux lanternes de projection le *phenakisticope* de M. Plateau et d'en projeter les images sur un écran. M. Molteni a construit, dans ce but, un petit appareil fort ingénieux. Il consiste en un premier disque de verre, sur lequel sont peintes des images zootropiques, et en un second disque opaque, percé d'une fente de la grandeur de l'une des images du disque transparent. Ces deux disques sont placés dans un châssis et mis en mouvement à l'aide d'une manivelle qui commande deux petites cordes sans fin. La plaque de verre et le disque à fenêtre

tournent en sens inverse, mais la rotation de ce dernier est plus considérable que celle du disque de verre. Ce double mouvement est obtenu au moyen de cordelettes de transmission dont l'une s'enroule autour de la gorge de la poulie que fait tourner la manivelle, tandis que la seconde s'enroule sur l'axe de cette même poulie.

Ainsi projetées, les images zootropiques donnent une sensation parfaite du mouvement et produisent des effets à coup sûr plus récréatifs et plus intéressants que ceux obtenus à l'aide des tableaux de fantasmagorie ou de lanterne magique.

Enfin, M. Reynaud, dont tout le monde connaît le praxinoscope (petit appareil qui produit avec une netteté remarquable l'illusion du mouvement), a construit un praxinoscope de projection qui peut s'adapter à toutes les lanternes, voire même au lampascope, et qui permet de faire paraître les sujets animés sur un fond ou décor approprié.

L'appareil se compose d'un praxinoscope dans la couronne évasée duquel sont mises des bandes formées par un certain nombre de petites plaques de verre, réunies par des entre-deux d'étoffe, et sur lesquelles sont dessinées et coloriées les poses ou phases qui forment un sujet. Un faisceau lumineux produit par une lentille condensatrice disposée sur l'une des parois de la lanterne, et réfléchi par une glace plane inclinée à 45 degrés, dissimulée dans une monture triangulaire, traverse les poses qui garnissent les ouvertures de la couronne du praxinoscope, se reflète de nouveau sur les miroirs placés un peu au-dessus et en arrière des images, pénètre ensuite dans un objectif achromatique, fixé sur la monture qui renferme la glace inclinée, et transforme enfin l'image virtuelle, réfléchie par les miroirs, en une image réelle agrandie sur l'écran.

Il est bien entendu que, pour que la sensation du mouvement soit obtenue, le praxinoscope est muni d'une petite manivelle, à laquelle on imprime une vitesse de rotation à la fois régulière et modérée.

Pour accroître l'illusion, on projette, à l'aide du jeu de lentilles ordinaire de la lanterne, un décor quelconque sur lequel on dirige l'image du sujet animé en faisant converger les deux faisceaux lumineux.

Le praxinoscope à projection constitue un genre de récréation fort goûté des enfants et même des grandes personnes. Bien plus, il peut, comme le phénakisticope, servir à des expériences scientifiques d'un grand intérêt si, au lieu de sujets dessinés ou peints, on emploie des photographies instantanées représentant les différentes phases du vol d'un oiseau, de la course d'un cheval, de la marche d'un homme, etc.

ALFRED DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 14 août 1889

VIGILE DE L'ASSOMPTION

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres de la solennité du lendemain.

Judi 15 août.

SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE

(Fête de précepte)

10 heures du matin. — Grand'Messe.

4 heures de l'après-midi. — Vêpres, Procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge, Salut solennel.

Dimanche 18 août

4 heures de l'après-midi. — Vêpres suivies de la Procession traditionnelle en l'honneur de saint Roch, et du Salut du Très Saint Sacrement.

La fête de l'Assomption de l'Auguste Mère de Dieu sera également célébrée avec beaucoup de solennité, le 15 août, dans les églises paroissiales de Saint-Charles et de Sainte-Dévote.

A Saint-Charles, on chantera les Vêpres à 4 heures et demie, à l'issue desquelles aura lieu la Procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge, et on donnera ensuite la Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 août 1889

| | | | |
|---|--|----------|------------------|
| CANDIE, br.-goël. | Bon-Père, fr. | Gaubert, | vin et caroubes. |
| SAINT-TROPEZ, | b. Eclairer, fr., c. Davin, | sable. | |
| ID. | b. Deux-Innocents, fr., c. Martin, | id. | |
| ID. | b. Charles, fr., c. Allègre, | id. | |
| ID. | b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre, | id. | |
| ID. | b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero, | id. | |
| ID. | b. Indus, fr., c. Phion, | id. | |
| ID. | b. Fortune, fr., c. Moutte, | sable. | |
| ID. | b. Marie, fr., c. Arnaud, | id. | |
| CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, | id. | | |
| ID. | b. Marceau, fr., c. Musso, | id. | |
| ID. | b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. | |
| ID. | b. Six-Sœurs, fr., c. Conte, | id. | |
| ID. | b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent, | id. | |

Départs du 5 au 11 août

| | | |
|---------------|--|--------|
| SAINT-TROPEZ, | b. Eclairer, fr., c. Davin, | sable. |
| ID. | b. Deux-Innocents, fr., c. Davin, | id. |
| ID. | b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| ID. | b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre, | id. |
| ID. | b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero, | id. |
| ID. | b. Indus, fr., c. Phion, | id. |
| ID. | b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |

| | |
|--|--------|
| CANNES b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, | sable. |
| ID. b. Marceau, fr., c. Musso, | id. |
| ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. |
| ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Conte, | id. |
| ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent, | id. |

AVIS D'OPPOSITION

Suivant acte sous seing privé en date du deux août courant, enregistré à Monaco, le huit août même mois, folio 38 recto, case 3, par le receveur qui a perçu les droits, le sieur MOLINARIO DOMINIQUE a vendu à la dame veuve GALLET, propriétaire à Monaco, le fonds de commerce qu'il exploitait dans la maison de la cessionnaire, sise rue du Rocher, à la Condamine (Principauté).

Les oppositions seront reçues dans la huitaine.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOULLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condaminé.

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publie dans son dernier numéro :

Chronique : L'annonce depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Aurélien Scholl. — Semaine politique : Le krack, par Emmanuel Arène. — Les abstentions, par Andrieux. — Les échos de partout, par Pierre et Paul. — Histoire de la Semaine : Le pauvre sourd, par Octave Mirbeau. — Portraits contemporains : Félix Pyat, peint par Louis Vuilleot et par Henri Maret. — Poésie : La viole, par Jean Rameau. — Romans : Miarka, la fille à l'ourse, par Jean Richepin. — L'exposition comique, par Grosclaude. — Voyage au pays des Bayadères, par Louis Jacolliot. — Jean-François Millet, souvenirs personnels. — Pages oubliées : Sur les nuages, par Guy de Maupassant. — L'Exposition Universelle : La Suisse, par Henri Flamans. — Notes et impressions, par T. — Le journalisme parisien. — La nouvelle loi militaire. — Semaine financière, jeux, etc.

Prix du numéro, 15 cent. — Un an, 6 fr. (avec prime)
Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois, Paris.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 37

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Uriage (pavillon de la buvette), dessin original de Guérin des Longrais. Delaissée! par O. Berlaud. — Panorama de la Compagnie Générale Transatlantique, dessin de F. Pelez de Cordova. — La vie à bord des Transatlantiques, par E. Guérin de Litteau. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Ça va mordre! dessin original de René Vauquelin. — Le Prince Soleil (air de ballet), musique de Léon Vasseur. — Musique, par Lud-Faber. — Chronique financière, par Bonconseil.

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD
LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL
du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON
GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE
(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Trains de plaisir — Marseille-Paris

A l'occasion de l'Exposition Universelle, la Compagnie organise un train de plaisir à prix très réduits, composé de voitures de 2^e et 3^e classe qui partira de Marseille le 14 août à 2 h. 10 soir et arrivera à Paris le 15 août à 11 h. 53 matin; repartira de Paris le 24 août à 2 h. 25 soir et arrivera à Marseille le 25 août à midi.

Ce train desservira les gares situées entre Menton, Grasse et Le Muy; Draguignan et Sollès-Pont; La Farède, les Salins d'Hyères et Cassis; Besse et Pourcieux; Valdonne et La Pomme; Tretz-Luynes et Sainte Marthe, Aix, Orgon, Marseille-Prado, Marseille, Saint-Charles et Raphèle.

On peut, dès à présent, se procurer des billets aux gares ci-dessus désignées.

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

1^{er} Billets d'aller et retour avec réduction de 25%.

Admis dans les express (sauf les trains de luxe et certains rapides, valables 2 à 8 jours suivant la distance (validité sur Paris doublée pendant l'Exposition. Cette durée peut être, à deux reprises prolongée de moitié moyennant chaque fois un supplément de 10%.

2^e Cartes d'abonnement pour 3, 6 et 12 mois avec réduction croissant avec le parcours (prix réduit sur Paris pendant l'Exposition; la réduction croissant avec les parcours s'élève à 50% pour 200 kilomètres et au-delà).

3^e Billets circulaires individuels, à itinéraire au gré du voyageur, délivrés toute l'année, avec réduction de 20 à 50% suivant les parcours valables pour tous les trains. — Validité : 30 à 60 jours suivant les parcours; peut être prolongée plusieurs fois d'une période égale moyennant chaque fois un supplément de 10%.

4^e Billets circulaires collectifs, pour familles, pareils aux précédents, mais comportant en plus une réduction de 50% pour chaque membre de la famille en sus des trois premiers.

5^e En commun avec les autres Compagnies françaises, billets circulaires, individuels ou collectifs, à itinéraire au gré des voyageurs, délivrés toute l'année, avec réduction de 20 à 60% suivant les parcours et le nombre des voyageurs. — Validité : 30 à 60 jours suivant parcours; peut être prolongée 3 fois de 10 jours moyennant chaque fois un supplément de 10%.

6^e En commun avec les autres Compagnies françaises et étrangères billets circulaires à itinéraire fixe (voir le livret spécial).

7^e En commun avec les autres Compagnies françaises, cartes de circulation à 1/2 place, valables pendant 3, 6 ou 12 mois.

8^e Pendant l'été, billets d'aller et retour de bains de mer, pour les stations balnéaires de la Méditerranée, valables pour tous les trains, réduction de 20 à 33%. — Validité : 33 jours; peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours moyennant chaque fois un supplément de 10%.

9^e Pendant l'été, billets de bains de mer collectifs, pour familles, pareils aux précédents, mais comportant en plus une réduction de 50% pour chaque membre de la famille en sus des trois premiers.